Je suis Jeune Secouriste

MAIF

UNSS
Union Nationale
du Sport Scolaire

SOMMAIRE

LE JEUNE SECOURISTE

PRÉSENTATION 3

1. S'ENGAGE À RESPECTER LA CHARTE DE L'UNSS 4
2. CONNAIT SON RÔLE EN LIEN AVEC SES MISSIONS 5
3. EST IDENTIFIÉ 6
4. SATISFAIT AUX EXIGENCES DE LA CERTIFICATION 7
5. VALORISE SON PARCOURS 10
6. ACTUALISE SON NIVEAU DE COMPÉTENCES 12
7. BOÎTE À OUTILS 15

ANNEXES 17

- LE JEUNE SECOURISTE DANS LES TEXTES OFFICIELS
- FICHE DE DUIVI DE FORMATION DU JEUNE SECOURISTE

En cliquant sur les numéros des pages définies dans ce sommaire, vous arriverez directement sur le chapitre souhaité !

Et dans le livret, pour revenir à ce sommaire, cliquez sur le numéro en bas de chacune des pages

LE JEUNE SECOURISTE

Présentation

Cette formation me permettra un jour de sauver des vies

Dès **12 ans**, tu peux devenir **Initiateur aux Premiers Secours** auprès de jeunes de ton âge.

Dès **16 ans**, tu peux être **Équipier Secouriste** et assurer les premiers soins lors de grands évènements et de manifestations culturelles et sportives sur un poste de secours.

Tu peux aussi devenir **Initiateur à la Réduction des Risques (IRR).**

Dès **18 ans**, tu peux être **Formateur à la Prévention et au Secours Civique de niveau 1** (PSC1), et participer à la gestion des situations d'urgence.

Tout élève de collège ou de lycée a la possibilité de suivre une formation afin de pouvoir officier au sein des rencontres sportives, de s'engager dans la vie associative et ce, dans le cadre de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS).

Nous vous proposerons dans ce livret plusieurs déclinaisons de compétences attendues pour un(e) Jeune Secouriste selon les niveaux de certifications habituelles.

Vidéo de présentation en suivant le lien hypertexte ci-dessous :

DEVENIR JEUNE SECOURISTE, C'EST :

C'est vouloir développer des objectifs au service de la citoyenneté et de la solidarité.

- **S'investir** pour assurer la sécurité des autres
- **Apprendre des techniques** permettant de sauver les autres
- **Maîtriser des actions et des procédures** d'organisation et d'intervention
- **Faire preuve de civisme**, démontrer des valeurs humaines

1. LE JEUNE SECOURISTE S'ENGAGE À RESPECTER LA CHARTE DE l'UNSS

Tout jeune officiel UNSS, de par sa formation, est en mesure de lire cette charte au moment du protocole et de la respecter durant son évolution au sein des événements auxquels il participe :

« Les jeunes licenciés ici présents seront rapidement les adultes de demain, garants des valeurs de la République.

L'organisation de l'ensemble de nos championnats s'appuie sur les compétences de tous nos Jeunes Officiels qui font preuve d'un esprit d'initiative et d'une responsabilisation exemplaires.

Être responsable, c'est être capable de respecter des règles, de respecter les autres mais aussi soi-même et ce en accord avec les emblèmes de la République. »

Pour montrer l'attachement de l'UNSS au « vivre ensemble »,
je vous invite à vous lever pour notre hymne national :
« La Marseillaise ».

.

UNE ATTITUDE EN ACTIONS

- A une **démarche volontaire et citoyenne, un engagement** qui s'exprime par la prise d'une licence.
- **Est respectueux et loyal** dans sa gestion de chacune des situations auxquelles il est confronté.
- **Contribue**, par sa présence et sa formation, **au bon déroulement des événements** sportifs organisés par l'UNSS.
- **Donne de son temps** en travaillant de concert avec les services médicaux ou de sécurité présents dans les organisations.

2. LE JEUNE SECOURISTE CONNAIT SON RÔLE EN LIEN AVEC SES MISSIONS

La mise en œuvre des formations suivies est assurée notamment par les partenariats de la MAIF avec la Protection Civile, etc.

Le Jeune Secouriste est en binôme avec un enseignant d'EPS, agréé et accompagné par une structure d'assistance (Protection Civile, Croix Rouge, Croix Blanche, SNSM, Pompiers, etc.).

Sur les différents postes de surveillance d'un parcours ou d'une organisation, et dans l'accomplissement de sa mission de protection des victimes et d'alerte, le Jeune Secouriste montre sa maîtrise des points suivants :

E — **Échauffement**
- Conseiller les pratiquants sur les pré-requis d'un échauffement

N — **Nutrition**
- Identifier un pratiquant en hypoglycémie ou déshydratation

S — **Signalisation**
- Prévenir tout danger du parcours (balisage, repères de sécurité,...)

I — **Information**
- Guider les participants vers les services de sécurité prévus

C — **Communication**
- Adapter une communication adaptée (participants, victimes, équipes de sécurité,...)

Hygiène et Santé

En complément de ses mission principales de secours et assistance aux personnes en difficulté, le Jeune Secouriste apparaît aujourd'hui comme un référent éclairé dans la gestion de l'hygiène et de la santé.

Formé aux procédures sanitaires et au port de certains équipements de sécurité sanitaire individuelle (masques, gants, etc...), le Jeune Secouriste aura naturellement une place importante dans l'explication des règles (hygiène, santé, sécurité) et leur application.

3. LE JEUNE SECOURISTE EST IDENTIFIÉ

Tenue vestimentaire

Au niveau des différentes organisations nationales et championnats de France, le Jeune Secouriste est identifié par un ***tee-shirt de couleur bleue***.

Place et rôle dans l'équipe d'intervention

Membre à part entière de l'organisation, et plus particulièrement de la gestion sécuritaire de l'événement, le Jeune Secouriste doit être intégré à l'ensemble du fonctionnement de l'épreuve encadrée.

Il doit se présenter à l'organisation en indiquant notamment ses compétences reconnues (expériences dans son cursus de formation, etc.).

Le Jeune Secouriste doit aussi savoir où se situe le Poste de Commandement de l'organisation, qui seront ses interlocuteurs et référents, son poste et ses missions.

Les différents postes de travail doivent être indiqués afin d'orienter au plus vite toutes les personnes ayant besoin des secours.

4. LE JEUNE SECOURISTE SATISFAIT AUX EXIGENCES DE LA CERTIFICATION

Les formations mises en place par l'UNSS en appui avec la MAIF et ses différents partenariats permettent au licencié engagé au sein du programme Jeune Secouriste d'obtenir différents degrés de certifications :

- **La certification départementale** est attribuée à tous les Jeunes Secouristes licenciés UNSS titulaires du diplôme :

  -> "Les Gestes qui sauvent" (GQS)

- **La certification académique** est réservée aux Jeunes Secouristes licenciés UNSS ayant obtenu la validation du diplôme :

  -> Prévention et Secours Civique de Niveau 1 (PSC 1)
  -> Prévention et Secours Civique en lycée professionnel (PSE 1)

- **La certification nationale** est attribuée à tous les Jeunes Secouristes licenciés UNSS, ayant officié sur une organisation nationale ou internationale, sous réserve qu'ils aient préalablement validé le diplôme :

  -> Prévention et Secours Civique de Niveau 1 (PSC 1)
  -> Prévention et Secours Civique en lycée professionnel (PSE 1)

La demande de certification nationale doit être faite sur OPUSS par le service régional UNSS pour une validation par la direction nationale.

Un diplôme sera remis par le service UNSS ou le service organisateur du championnat/rencontre qui mentionnera sa formation, son implication et ses compétences.

Lien vers le dépliant 'Ensemble pour Former aux Gestes de Premiers Secours'

Lien vers les référentiels de formation GQS, PSC 1, PSE 1 du Ministère de l'Intérieur

COMPÉTENCES PRATIQUES ATTENDUES À TOUS LES NIVEAUX POUR LE JEUNE SECOURISTE

Nom & Prénom du Jeune Secouriste : ……

	Niveau Départemental	Niveau Académique	Niveau National
Diplôme Requis :	FORMATION GQS - LES GESTES QUI SAUVENT	FORMATION PSC 1 ET PSE1 - PREVENTION & SECOURS CIVIQUES NIV.1	

LE JEUNE SECOURISTE *(Tronc Commun GQS – PSC 1- PSE 1)*

Se Protéger, Se mettre en Sécurité *Protéger une victime ou une personne en écartant ou supprimant, tout danger qui la menace.* *La protection est un préalable à toute action de secours.* *Toutefois, elle ne peut être réalisée par un sauveteur que s'il peut assurer sa propre sécurité pendant cette action.*	***Alerte & Protection des Populations*** *Les comportements de sauvegarde sont les suivants :* *• se mettre en sécurité, rejoindre sans délai un bâtiment ; • s'informer […] • respecter les consignes des autorités […] confiner / évacuer.*
Alerter *Transmettre au service de secours d'urgence les informations nécessaires à son intervention.*	***Alerte*** *Contacter un service d'urgence à l'aide d'un téléphone portable ou à défaut d'un téléphone fixe ou d'une borne d'appel :* *• transmettre les informations • répondre aux questions posées par les services de secours • appliquer les consignes données ;* *• raccrocher, sur les instructions de l'opérateur.*
Installer la Victime en Position d'Attente *Mettre la victime en position d'attente pour la maintenir en vie en attendant la prise en charge par les secours*	***Perte de Connaissance*** *• Rechercher l'absence de réponse et pour cela :* *➢ poser des questions simples ➢ secouer doucement les épaules ou lui prendre la main et demander d'exécuter un ordre simple* ***Si la victime répond ou réagit : elle est consciente. Il convient d'adopter la conduite à tenir adaptée au malaise.*** ***Si la victime ne répond pas et ne réagit pas, il convient de :*** *• demander de l'aide, si vous êtes seul • l'allonger sur le dos • libérer les voies aériennes;• apprécier la respiration sur 10'' au plus.* ***En présence d'une victime qui ne répond pas, ne réagit pas et respire (perte de connaissance) :*** *• la placer en position stable sur le côté (PLS) • alerter les secours • surveiller la respiration de la victime, jusqu'à l'arrivée des secours • protéger contre la chaleur, le froid ou les intempéries.* ***Si la victime ne respire pas ou si sa respiration s'arrête ou devient anormale, il convient d'adopter la conduite à tenir face à un arrêt cardiaque et de prévenir les secours de l'évolution.***
Arrêter une Hémorragie Externe *Arrêter ou limiter la perte de sang de la victime et retarder l'installation d'une détresse qui peut entraîner la mort dans l'attente des secours.*	***Hémorragies Externes*** *• constater l'hémorragie • mettre en place une compression • allonger confortablement la victime • alerter les secours*
Réaliser une Réanimation Cardio-Pulmonaire *Mettre en œuvre des compressions thoraciques, associées ou non à l'utilisation d'un défibrillateur automatisé externe (DAE), chez une victime qui présente un arrêt cardiaque, dans l'attente des secours.*	***Arrêt Cardiaque*** *Le sauveteur doit réaliser une série d'actions pour augmenter les chances de survie de la victime :* *• **ALERTER** : alerter de façon précoce les secours ;* *• **MASSER / INSUFFLER** : pratiquer une réanimation cardio-pulmonaire (RCP) précoce ;* *• **DEFIBRILLER** : assurer la mise en œuvre d'une défibrillation précoce.*
Surveiller *Réaliser immédiatement la mise sur le côté d'une victime qui présente une perte de connaissance (et qui respire normalement) dans l'attente des secours.*	***Surveillance & Protection*** *Le sauveteur, lorsqu'il peut agir sans risque pour sa propre sécurité doit immédiatement supprimer ou écarter le danger de façon permanente.* *• délimiter la zone de danger • dégager la victime en urgence* ***Aucune technique n'est imposée lors de la réalisation d'un dégagement d'urgence.***

	Niveau Départemental	Niveau Académique	Niveau National
Diplôme Requis :	FORMATION GQS - LES GESTES QUI SAUVENT	FORMATION PSC 1 ET PSE 1 - PRÉVENTION & SECOURS CIVIQUES NIV.1	
LE JEUNE SECOURISTE *(Complément Spécifique PSC 1- PSE 1)*	*Items non abordés sur le niveau GQS*	***Brûlures*** *• refroidir immédiatement la surface brûlée • en parallèle, retirer les vêtements • évaluer la gravité de la brûlure* ***Malaise*** *Observer les signes d'apparition soudaine, isolés ou associés, même de très courte durée, qui peuvent orienter le médecin vers :* *➢ un accident cardiaque : douleur dans la poitrine ➢ un accident vasculaire cérébral (AVC) ➢ faiblesse ou paralysie d'un bras ➢ déformation de la face ➢ perte de la vision d'un œil ou des deux ➢ difficulté de langage (incohérence de la parole) ou de compréhension ➢ mal de tête sévère, inhabituel ➢ perte d'équilibre, instabilité de la marche ou chute inexpliquée.* *Ces deux pathologies imposent une prise en charge urgente.* ***• un autre type de malaise, la victime se plaint :*** *➢ d'une douleur abdominale intense ➢ d'une difficulté à respirer ou à parler ➢ d'une sensation de froid et présente des sueurs abondantes ou une pâleur intense.* ***• mettre au repos*** ***Obstruction Aiguë des Voies Aériennes [...]*** *• désobstruer les voies aériennes en cas d'obstruction grave • empêcher toute aggravation en cas d'obstruction partielle.* ***Plaies*** ***... face à une plaie grave :*** *• ne jamais retirer le corps étranger • en cas d'hémorragie, arrêter le saignement • si la plaie est située au niveau du thorax, la laisser à l'air libre • installer la victime en position d'attente :* *➢ assise si plaie au thorax ➢ allongée, jambes fléchies si plaie de l'abdomen ➢ allongée, yeux fermés en demandant de ne pas bouger la tête en présence d'une plaie à l'œil et si possible en maintenant sa tête à 2 mains ➢ allongée dans tous les autres cas.* *• protéger contre la chaleur, le froid ou les intempéries • faire alerter ou alerter les secours et appliquer les consignes • réconforter la victime • surveiller la victime.* ***... face à une plaie simple :*** *• se laver les mains à l'eau et au savon • nettoyer la plaie • désinfecter à l'aide d'un antiseptique • protéger par un pansement adhésif* *• conseiller de consulter un médecin ou un autre professionnel de santé :* *➢ pour vérifier la validité de la vaccination antitétanique* *➢ en cas d'apparition dans les jours qui suivent de fièvre, d'une zone chaude, rouge, gonflée ou douloureuse.* ***Traumatisme*** *Le sauveteur ne doit pas mobiliser la victime.* ***Si la victime a perdu connaissance :*** *• adopter la conduite à tenir face à une perte de connaissance.* ***Si la victime est consciente et présente immédiatement des signes :*** *• conseiller fermement de ne pas mobiliser la partie atteinte ;* *• faire alerter ou alerter les secours et appliquer leurs consignes ;* *• protéger de la chaleur, du froid ou des intempéries ;* *• surveiller la victime et lui parler régulièrement.* ***Si la victime présente une douleur du cou à la suite d'un traumatisme*** *(suspicion de traumatisme du rachis cervical) :* *• demander à la victime de ne pas bouger la tête ;* *• faire alerter ou alerter les secours et appliquer leurs consignes ;* *• si possible stabiliser le rachis cervical dans la position où il se trouve en maintenant sa tête à deux mains ;* *• surveiller la victime et lui parler régulièrement.* ***Si la victime présente une fracture de membre déplacée, ne pas tenter de la réaligner.***	
Mission requise	***Avoir opéré sur une organisation UNSS départementale***	***Avoir opéré sur une organisation UNSS académique***	***Avoir opéré sur une organisation UNSS national***

5. LE JEUNE SECOURISTE VALORISE SON PARCOURS

La remise d'un diplôme attestant de l'investissement et du niveau de formation du Jeune Secouriste UNSS sera effectuée par le service UNSS responsable de l'organisation (Service Départemental ou Régional UNSS selon les événements).

La valorisation d'un Jeune Secouriste peut également être faite par l'établissement scolaire (hors d'un championnat ou d'une organisation) avec l'accompagnement et sous la délégation du service UNSS concerné.

L'engagement du Jeune Secouriste

Hors du strict cadre de l'UNSS, l'investissement citoyen et le cursus de formation du Jeune Secouriste constitue une véritable démonstration du don de soi et des valeurs civiques.

L'expérience du Jeune Secouriste

De par son rôle opérationnel dans les différentes manifestations dans lesquelles il a pu intervenir, le Jeune Secouriste a pu mettre en pratique ses savoirs et connaissances, développant ainsi une expérience de terrain réelle.

Les compétences du Jeune Secouriste

Les différents niveaux d'implications, de formations et de certifications du Jeune Secouriste sont une reconnaissance des compétences exprimées par celui-ci lors de ses interventions multimodales.

Le parcours du Jeune Secouriste peut ainsi faciliter l'ouverture vers une vocation au sein des Jeunes Sapeurs-Pompiers, des Pompiers, ou vers des études spécifiques dédiées à la sécurité des biens et des personnes (CAP Agent de Sécurité, etc …).

Une valorisation de son parcours pourrait résider dans le fait de faire figurer cet engagement, les qualités humaines et civiques dont il a fait preuve dans son *curriculum vitae* en vue d'une candidature professionnelle (saisonnier type BAFA, ou emploi à plus longue durée) ou dans le cadre de Parcours Sup.

Le Jeune Secouriste, de par son investissement dans sa formation théorique et pratique, est non seulement reconnu au sein de l'UNSS par une certification, mais peut également l'être comme bénévole au sein de la société civile.

En partenariat avec la direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie populaire :

Le Compte Engagement Citoyen (CEC)

LE COMPTE D'ENGAGEMENT CITOYEN
Qu'est-ce que c'est ? *(Fiche officielle)*

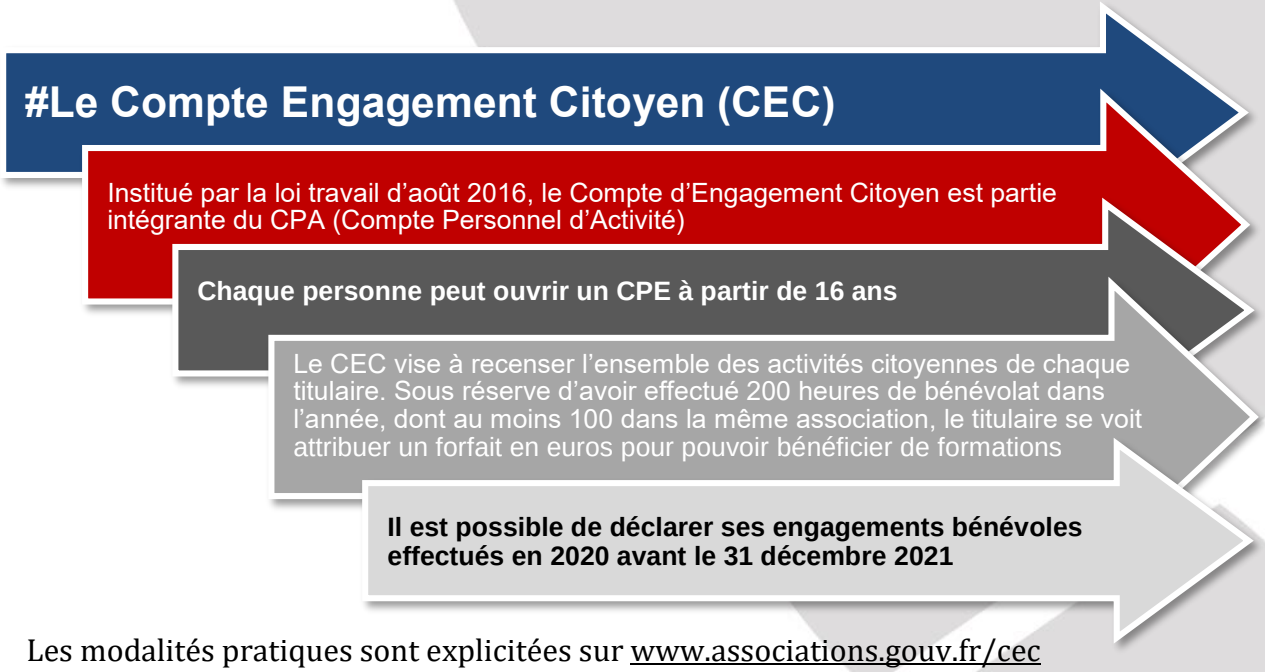

Les modalités pratiques sont explicitées sur www.associations.gouv.fr/cec

Quelles activités citoyennes peuvent être recensées ?

- Le bénévolat dans une association
- Le service civique
- La réserve militaire opérationnelle
- La réserve civile de la police nationale
- La réserve civique et ses réserves thématiques dont celle communale de sécurité civile
- La réserve sanitaire
- L'activité de maître d'apprentissage
- Le volontariat dans les corps de sapeurs-pompiers.

6. LE JEUNE SECOURISTE ACTUALISE SON NIVEAU DE COMPÉTENCES

Vérification de ses connaissances

Les techniques de premiers secours et les technologies sont en constante évolution. Il est donc nécessaire pour chacun de consolider et réactualiser en cas de besoin, avec sérieux et curiosité, ses acquis de formation.

En lien avec les différentes structures de formation aux premiers secours, partenaires de l'UNSS, le Jeune Secouriste a la possibilité et la charge de renforcer ses connaissances et compétences.

Les services départementaux et/ou régionaux UNSS proposent régulièrement des formations.

Le Jeune Secouriste peut donc se mettre en relation, via son animateur d'AS, avec les services concernés.

DES FORMATIONS TECHNIQUES

- Avant de pouvoir effectuer des opérations de secourisme, le Jeune Secouriste doit suivre des formations dont la technicité est liée à l'évolution de sa certification
  -> Les Gestes qui Sauvent (**GQS**)
  -> La Prévention & Secours Civique de niveau 1 (**PSC 1-PSE 1**)

LES ACTIONS & PROCÉDURES

- **Protéger** : éviter le sur accident et protéger la victime
- **Alerter** : savoir qui alerter, savoir situer l'endroit, savoir décrire les symptômes apparents
- **Secourir** : connaître les premiers gestes de secours (ex. PLS)
- **Repérer** les conduites d'incivilités ou à risques et prendre l'initiative de prévenir un adulte

***NB** : Un élève n'ayant pas 16 ans ne peut intervenir seul*

LE CIVISME, DES VALEURS HUMAINES

- la **responsabilité** (avoir conscience de ses actes et de leurs conséquences)
- le **respect mutuel** (des êtres, des cultures, des idées...)
- le **goût de l'effort** (dépasser ses difficultés, aider les autres à le faire)
- la **solidarité** (entraide, coopération)
- la **citoyenneté** (faire participer chacun et tous, proposer, discuter, choisir, décider, prendre en charge)

Suivi de sa formation

Il est important que le Jeune Secouriste puisse dresser, présenter et résumer son parcours de formation (à un service UNSS, à un organisme de secours, un employeur, etc…).

Tout au long de sa formation, en gérant avec sérieux le suivi de son évolution, le Jeune Secouriste sait où il se situe, connaît les étapes à suivre ou à franchir.

Il peut ainsi en faire état auprès de ses enseignants, des services UNSS responsables des organisations au niveau local (quel que soit le niveau de compétition).

Afin de faciliter ce suivi de formation, et dans l'optique d'étoffer éventuellement un *curriculum vitae*, nous proposons au Jeune Secouriste un outil de suivi de sa formation.

Il retrouvera en annexe cette fiche de suivi qu'il pourra garder, présenter aux formateurs ainsi qu'aux services pour lesquels il effectuera des missions, renseigner et faire valider par les responsables.

Le lien ci-dessous renvoie directement à cet outil d'attestation d'expériences et de formations :

FICHE DE SUIVI DE FORMATION
Jeune Secouriste

En parallèle du parcours de formation à la citoyenneté mis en place par l'UNSS, le Jeune Secouriste peut se rapprocher des différentes formations mises en place dans son établissement pour l'éco-délégué, le délégué de classe, le Conseil de Vie Collégienne (CVC) ou le Conseil de Vie Lycéenne (CVL).

LE GUIDE DE L'ÉCO-DÉLÉGUÉ
Transition Écologique *(fiche officielle)*

Les fiches de formations des Délégués Lycéens ou au sein du Conseil de Vie Lycéenne sont accessibles sur internet. Nous vous proposons de suivre les liens suivants en cliquant dessus :

S'ENGAGER AU LYCÉE
(fiche officielle)

CONSEIL DE VIE LYCÉENNE
(fiche officielle)

Au lycée, une organisation repose sur la solidarité entre lycéens et permet de constituer des réseaux de coopération : la Fédération des Maisons des Lycéens.

FÉDÉRATION DES MAISONS DES LYCÉENS

Celle-ci met en place des formations adaptées notamment via un réseau de partenaires.

Les lycéens sont sensibilisés à l'engagement sous toutes ses formes dans et hors l'établissement lors des **Semaines de l'Engagement** :

LES SEMAINES DE L'ENGAGEMENT
(fiche officielle)

Ils prennent connaissance de leurs droits et devoirs, découvrent le fonctionnement des instances lycéennes et la vie de l'établissement, rencontrent et échangent avec leurs représentants lycéens, etc. Les Semaines de l'Engagement précèdent la semaine de la démocratie scolaire.

7. BOÎTE À OUTILS

Le Jeune Officiel peut trouver des informations complémentaires en consultant les sites suivants *(liens hypertextes : cliquez sur les logos correspondants)* :

Union Nationale du Sport Scolaire

MAIF

Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse (et ses rectorats)

Ministère des Sports

Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation

Ministère de l'Intérieur

La Protection Civile

Les Sapeurs-Pompiers

La Croix Blanche

La Croix Rouge Française

Comité National Olympique et Sportif Français (CNOSF) (en local : CROS, CDOS)

Association Française du Corps Arbitral Multisports (AFCAM)

Les Jeunes Officiels,
Vers une Génération Responsable
Vidéo de Présentation

Dans cette boîte à outils, nous vous proposons également un recueil des différents liens que vous aurez rencontrés dans ce livret :

Le Guide de l'Éco-Délégué

S'engager au Lycée

Le Conseil de Vie Lycéenne

La Fédération des Maisons de Lycéens

Les Semaines de l'Engagement

Le Compte d'Engagement Citoyen

Devenir jeune sapeur-pompier

Devenir Bénévole à la Protection Civile

ANNEXE : LE JEUNE SECOURISTE DANS LES TEXTES OFFICIELS

L'arrêté du 19 septembre 2005 complétant l'arrêté du 17 décembre 2003 portant habilitation ou agrément de divers organismes ou associations pour la formation au brevet national d'instructeur de secourisme, le ministère de l'Éducation Nationale a obtenu une habilitation nationale pour la formation initiale et continue des instructeurs de secourisme (PSC1).

Arrêté du 19 septembre 2005

Chaque rectorat doit obtenir du ministère de l'Éducation nationale un certificat de condition d'exercice pour organiser les formations aux premiers secours des formateurs et des élèves.
L'arrêté du 4 septembre 2012 fixe le référentiel national de compétences de sécurité civile relatif à l'unité d'enseignement *« pédagogie appliquée à l'emploi de formateur en prévention et secours civiques ».*

Arrêté du 4 septembre 2012

Des **actions de formation aux premiers secours** sont organisées en collège et en lycée dans le cadre du comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté (CESC), dispositif destiné à organiser notamment l'éducation à la citoyenneté et à la prévention des comportements à risques.

Les textes officiels au niveau collège

Le nouveau **socle commun de connaissances et de compétences** défini par le décret n° 2015-372 du 31 mars 2015 **indique** que la *« maîtrise du socle commun est obligatoire pour obtenir le diplôme national du brevet »*, et que le *« livret personnel de compétences inclut aussi l'attestation de compétences aux premiers secours, "Prévention et secours civiques de niveau 1" »*

Décret n°2015-372 du 31 mars 2015

À l'issue des cycles 3 et 4, une attestation Prévention et Secours Civiques de niveau 1 (PSC1) est délivrée aux élèves de collège ayant suivi la formation aux premiers secours durant le cycle 4 (article D 312-41 du code de l'éducation et BO n°30 du 25/08/2016, instruction interministérielle n° 2016-103 du 03/08/2016). Cette attestation est un certificat de compétences de citoyenneté sécurité civile - PSC1 qui atteste de l'aptitude à prévoir les risques et à réaliser les gestes élémentaires de secours aux personnes en

situation de détresse physique. Elle est une composante du livret personnel de compétences de l'élève (2e alinéa de l'article D 311-7 du code de l'Éducation).

BO n°30 du 25/08/2016, instruction interministérielle n° 2016-103 du 03/08/2016

Les textes officiels au niveau lycée

Au lycée, les élèves peuvent suivre :
- une formation au PSC1 lorsqu'ils n'en ont pas bénéficié au collège,
- une formation continue pour actualiser leurs connaissances.

La voie technologique ou professionnelle, les élèves, suivent une formation de sauveteur Secouriste du travail (SST), dans le cadre de l'enseignement qui leur est dispensé sur la santé et la sécurité au travail dans certaines spécialités. Seuls sont habilités à dispenser cette formation, les titulaires du *"certificat d'aptitude pédagogique de SST"* à jour de leur formation continue.

La formation au PSC1 est dispensée et validée par un formateur en prévention et secours civiques à jour de sa formation continue, inscrit sur la liste des formateurs académiques ou issu d'un organisme habilité ou agréé par le ministère chargé de l'intérieur.

Le rôle de l'UNSS dans les textes officiels

Le bulletin officiel de l'Éducation Nationale en date du 19 septembre 2013 rappelle que *« l'UNSS encourage les jeunes licenciés à devenir "jeunes secouristes" et à officier lors des compétitions scolaires qu'elle organise, apportant ainsi les premiers soins auprès des blessés ».*

Ainsi, l'élève du collège ou du lycée a la possibilité de suivre une formation de Jeune Secouriste en collaboration étroite avec les AS, les structures UNSS et les partenaires.

BO du 19 septembre 2013

FICHE DE SUIVI DE FORMATION DU JEUNE SECOURISTE

Nom & Prénom du Jeune Secouriste : .....

	NIVEAU DEPARTEMENTAL	NIVEAU ACADEMIQUE	NIVEAU NATIONAL
	FORMATION GQS	FORMATION PSC 1 –PSE 1/ AUTRE :	
FORMATIONS	Date & Lieu	Date & Lieu	Date & Lieu
	Responsable	Responsable	Responsable
	Signature/Tampon	Signature/Tampon	Signature/Tampon
MISSIONS	Date & Lieu	Date & Lieu	Date & Lieu
	Responsable	Responsable	Responsable
	Signature/Tampon	Signature/Tampon	Signature/Tampon
	Date & Lieu	Date & Lieu	Date & Lieu
	Responsable	Responsable	Responsable
	Signature/Tampon	Signature/Tampon	Signature/Tampon
	Date & Lieu	Date & Lieu	Date & Lieu
	Responsable	Responsable	Responsable
	Signature/Tampon	Signature/Tampon	Signature/Tampon

**** Signature et tampon si validation de la formation / mission***